

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 14 (1906)

Heft: 12

Artikel: Les greffes de la peau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette institution est encore insuffisamment connue et honorée dans le pays qui peut à juste titre s'appeler sa patrie, et l'appel que fit retentir autrefois Winkelried : « Prenez soin de ma femme et de mes enfants » doit être comme un cri d'avertissement et d'encouragement pour toute l'œuvre d'assistance aux victimes d'une guerre ou d'une mobilisation toujours possible.

(*D'après le Bulletin international n° 148, octobre 1906.*)



Ed. Zimmermann †

membre de la Direction de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, membre honoraire de la Société sanitaire militaire suisse; président d'honneur de la S. M. S. et président de la Société des samaritains de Bâle.

(Voir article nécrologique dans notre précédent numéro, page 130.)

Les greffes de la peau

Pour hâter la cicatrisation des grandes plaies succédant aux brûlures, ulcères étendus ou autres, les chirurgiens ont recours à des greffes. On emprunte au sujet lui-même ou à un aide complaisant des lambeaux d'épiderme, lesquels, transplantés sur la plaie, prennent corps, continuent à vivre, déterminent l'épidermisation de la plaie en créant autant de petits îlots ci-

catriciels: point de départ d'une cicatrice complète. L'ablation de ces petits lambeaux d'épiderme est une opération des plus délicates, leur transplantation ne l'est pas moins; s'il y a insuccès, il faut de nouveau tailler dans la peau et créer de petites plaies peu graves mais désagréables. Plusieurs chirurgiens ont eu l'idée de recourir à la membrane coquillière de

l'œuf de poule et, récemment, M. Amat a appliqué avec succès cette greffe nouvelle. Il prend le feuillet interne de cette membrane prise sur un œuf des plus frais, en dépose une série de fragments sur les bourgeons de la plaie: chaque greffe ne doit pas dépasser un centimètre carré de surface. La plaie a été, bien entendu, au préalable, débarrassée de toute sécrétion, de toute suppuration par un essuyage léger avec l'ouate stérilisée et humectée d'eau bouillie.

Une fois les petites greffes en place, on les recouvre d'une lamelle de papier

d'étain qui les fixe et permet de reconnaître la place de la greffe. Un pansement aseptique sec (gaze ou ouate stérilisées), recouvre le tout et maintient les surfaces très en contact.

Au bout de quatre jours, on peut voir la pellicule remplacée par un petit point opalin qui forme un îlot cicatriel, l'îlot s'étend les jours suivants et rejoint les îlots contigus et les bords de la plaie, amenant dans l'évolution de la cicatrice une activité considérable.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève. Une conférence du Dr Odier à la Société militaire sanitaire. — Sollicité vivement par le comité de notre grande Société militaire sanitaire suisse, M. le Dr Odier a fait, hier soir, devant un nombreux auditoire, une conférence très intéressante sur la rage.

Inutile de dire que les auditeurs ont écouté avec un très vif intérêt la brillante conférence faite par le déjà célèbre jeune savant. En effet, M. le Dr Odier s'est spécialisé dans les hautes études des infiniment petits et c'était donc un vrai régal que de l'entendre développer un sujet qui a consacré sa réputation et lui a fait obtenir des récompenses très honorifiques de l'Académie de médecine de Paris.

Félicitons aussi M. Odier d'avoir choisi ce milieu si sympathiquement populaire, pour y faire une conférence.

M. le Dr Odier a fait un historique complet de la rage, la plus dangereuse des maladies microbiennes, de la découverte de son traitement et de sa guérison par l'illustre Pasteur; puis il a parlé ensuite de la façon très curieuse dont un médecin doit procéder pour combattre les

différentes sortes d'affections rabiques, la façon dont se font les inoculations de sérum, etc.

Notons en passant ce détail très intéressant: depuis la création de l'Institut Pasteur modèle de Berne, soit en l'an 1895, aucun cas de mort par la rage ne s'est produit, ceci pour réduire à néant les racontars qui circulent encore sur la faillibilité de la célèbre méthode Pasteur.

M. le Dr Lardy, a remercié le conférencier et a indiqué les premières mesures cliniques à prendre en cas de morsures par un chien enragé, soit la brûlure immédiate de la plaie, par l'introduction d'un clou chauffé au rouge et qu'on laisse éteindre dans la plaie!

Très justement, M. le Dr Lardy s'est récrié sur l'insuffisance des locaux attribués à l'Institut bactériologique, locaux qui sont indignes d'abriter un service aussi éminemment utile que celui de l'étude des microbes.

Pour terminer, M. Sigenthaler, président, a remercié M. le major Jaunin de son encourageante présence et a recommandé aux membres une assiduité toujours plus grande aux travaux de la Société.

Nous remercions ceux de nos abonnés qui ont bien voulu nous retourner remplies les *Listes* encartées dans notre dernier numéro, et nous prions ceux qui ne l'auraient pas fait encore de nous les adresser sans tarder.

L'Administration de La Croix-Rouge suisse.